



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 02/12/2016**

**Présents :** BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine

**LE CONSEIL :**

- Décide de procéder à la dissolution du C.C.A.S.
- Accepte les propositions de l'entreprise FROMENT d'un montant de 3 973,20 € pour le changement de la chaudière de la mairie et d'un montant de 228,00 € pour l'extension de garantie du corps de chauffe pour 10 ans.
- Décide d'adhérer au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avec la Communauté de Communes du Toulouais.
- Accepte le nouveau règlement concernant les affouages 2016/2017.
- Fixe le prix du stère de bois à 8 €.
- N'exerce pas son droit de préemption sur le terrain parcelle E 143, située rue du Berger.
- Ne verse pas l'indemnité de conseil au Trésorier de Thiaucourt pour l'exercice 2016.

**INFORMATIONS**

- **Les inscriptions sur les listes électorales** sont ouvertes jusqu'au 23 décembre 2016.
- **Le recensement des jeunes de 16 ans**, ou qui atteindront cet âge au plus tard le 31/12/2016 doit se faire obligatoirement en Mairie, pour le 23/12/2016.
- **Fermeture du secrétariat de mairie** : en raison des fêtes de fin d'année le secrétariat sera fermé du 24/12/2016 au 02 /01/2017 inclus.
- **La municipalité présentera ses vœux** le samedi 14 janvier 2017 à 11h30 à la salle des Chapelines.

Manonville le 13/12/2016  
Le Maire,  
Patrick THIERY